

Demande de permis

Bâtiment et construction complémentaire

Identification du demandeur

Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Lieu des travaux : _____
Adresse courriel : _____

Entrepreneur

Nom : _____
Coordonnées : _____
N° de licence RBQ : _____

Projet

Type de bâtiment :

- Garage
- Remise
- Abri d'auto
- Solarium/Véranda
- Serre

Attenant :

- Oui
- Non

Dimensions du bâtiment : _____ x _____
Hauteur au pignon : _____
Hauteur des murs : _____
Hauteur de la porte de garage : _____
Revêtement extérieur : _____
Type de fondation : _____
Nombre d'arbre(s) à couper : _____
Solarium/véranda et abri d'auto % d'ouverture sur les murs : _____

Date de début des travaux : _____
Durée des travaux : _____
Valeur des travaux : _____

Pour toute question ou pour nous transmettre votre formulaire, contactez-nous au permis@saintpaul.quebec ou au 450 759-4040, poste 231.

Demande de permis Bâtiment et construction complémentaire

Normes

Égouttement de la toiture

L'égouttement de la toiture d'une construction complémentaire doit se faire sur le terrain où il est implanté.

Implantation

Il doit y avoir au moins 1,5 m entre deux bâtiments/constructions.

Arbres et végétaux

Un terrain résidentiel pour un et deux logements doit comprendre au moins 15 % en superficie d'espace vert et au moins 5 % en cour avant. Un terrain résidentiel pour trois logements et plus doit comprendre au moins 20 % en superficie d'espace vert et au moins 5 % en cour avant.

Tout arbre coupé doit être remplacé, si le ratio d'un arbre par 150 m² n'est pas déjà respecté.

Normes

Consultez les fiches de normes sur notre site Web pour vous assurer de la conformité de votre projet.

Les informations contenues dans le présent document s'y retrouvent à titre informatif uniquement et ne remplacent pas la réglementation en vigueur.

Coût 40 \$

Documents requis

- Plan d'implantation
- Plan de construction
- Dépôt de 1 000 \$ (certificat d'implantation garage)
- Plan des arbres à couper (si requis)

Signature

En signant ce formulaire, vous consentez à ce que la Municipalité de Saint-Paul utilise et communique toutes les informations et les documents nécessaires en lien avec votre dossier, incluant vos renseignements personnels. Les informations demandées sont obligatoires pour le dépôt d'une demande de permis ou de certificat. Sans la transmission de ces informations, vous ne pouvez pas bénéficier des services offerts par la Municipalité de Saint-Paul.

x _____

Date : _____

Pour toute question ou pour nous transmettre votre formulaire, contactez-nous au permis@saintpaul.quebec ou au 450 759-4040, poste 231.